

**Présents :**

**Equipe Enseignante :** Mr Ravaud, Mme Chevalier, Mme Bailly, Mme Schweickert, Mr Lanoue, Mme Serra, Mme Boniface, Mme Chartrain, Mme Séron, Mr Ozanne. Mme Dujon, Mme Stéphant, Mme Lucas,

**Représentants des Parents d'Elèves :** Mme Le Flohic, Mme Nicaise, Mme Benmoussa, Mme Caparros, Mme Vannier.

**Représentants de la Mairie :** Mr Joubert (Maire), Mme Letessier (Service scolaire).

**Absents :** Mr Blangeot, Mme Durand, Mme Mathieu, Mr Eve, Mme Fedrigo, Mr Bert, Mme Bitauveau, Mme Praud, Mme Alves, Mme Devesa-Follebarbe.

---

**Points « Ecole »**

**1. Rentrée scolaire 2017-2018 :**

1.1. Prévision d'effectifs

	Effectifs 2016-2017	Radiations	Maintiens	Inscriptions	Effectifs 2017-2018
<b>CP</b>	74	1	2	8	71
<b>CE1</b>	57	0	0	4	75
<b>CE2</b>	61	4	0	3	60
<b>CM1</b>	63	1	0	1	58
<b>CM2</b>	88	0	0	3	65
	<b>343</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>329</b>

En raison des effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2017, l'école fait l'objet d'une procédure de fermeture différée de classe. Cela veut dire que nous commencerons l'année scolaire 2017-2018 avec 12

classes. Un comptage des élèves sera fait à la rentrée scolaire et déterminera le nombre de classes pour l'année scolaire 2017-2018.

Les seuils sont les suivants : Fermeture en dessous de 318 élèves / Blocage entre 318 et 325 élèves / Maintien des treize classes au-dessus de 325 élèves.

Mr Joubert annonce qu'au vu des chiffres, il n'y aura pas de comptage d'élèves et qu'il y aura treize classes à la rentrée 2017.

### 1.2. configuration de l'école.

Il n'est pas encore possible de donner la structure de l'école pour la prochaine rentrée scolaire. Les classes ne seront pas affichées avant les grandes vacances car il faudra prendre en compte l'évolution des effectifs

### 1.3. Mouvement des enseignants.

Mmes Guillermo, Stephant et Dujon ainsi que Mr Blangeot nous quitteront cette année. Mme Lucas est nommée, de nouveau, sur l'école. En cas de maintien de la treizième classe, un enseignant sera nommé à titre provisoire à la rentrée.

## **2. Bilan de l'année scolaire.**

### 2.1. Projet d'école

2.1.1. indicateur retenu pour les trois ans : Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute et d'interaction et manifester si besoin et à bon escient son incompréhension.

2.1.2. Objectif pour les trois ans : Améliorer le niveau de concentration et donc de compréhension des élèves pour leur permettre d'entrer dans leurs apprentissages.

2.1.3. Objectif spécifique pour l'action annuelle : Mise en place dans toutes les classes d'activités liées à la concentration.

Les actions seront reconduites l'an prochain. L'absence de volonté de chercher d'un grand nombre d'élèves et, tout simplement, de fournir un effort scolaire s'ajoutent aux préoccupations des enseignants.

On ne peut pas « zapper » les apprentissages comme on peut le faire dans la vie courante avec la multiplication des écrans manipulés par les élèves.

La dégradation éducative des enfants se poursuit : incivilités, grossièretés et violences verbales et physiques... envers leurs pairs et les adultes !

L'école seule ne peut pas tout résoudre et même si les enseignants portent une attention particulière au comportement des élèves, il appartient aux parents de faire leur éducation.

### 2.2. Parcours d'éducation artistique et culturelle :

- Écoute Musicale : extraits choisis et analysés en classe
- Découverte d'œuvres complètes : par parties ou en une seule fois (audio et vidéo)
- Chorale : poursuite de la mise en place de l'apprentissage de chants par les trois chorales de l'école.

- Production de rythmes.
- Organisation d'un spectacle de fin d'année avec les écoles maternelles de Marolles. Il n'y aura pas de présentation des chants aux parents.

A noter également :

- Les enfants manquent souvent de matériel pour travailler (stylo, gomme, règle...). Ce matériel doit être vérifié régulièrement par les parents et renouvelé tout au long de l'année.
- Les parents sont également invités à récupérer les vêtements oubliés à l'école.

### **3. Exercices de sécurité.**

#### PPMS : Exercice intrusion - attentat

- Date : 24 janvier 2017
- Type : intrusion attentat avec confinement dans les classes puis évacuation du bâtiment 2.
- Lieu : Toute l'école
- Déclenchement de l'alarme : 9 h 45
- Temps d'évacuation : 4 min
- Durée de l'exercice : 30 minutes.
- Remarques :
  - Présence des gendarmes de la brigade de Marolles.
  - Exercice réalisé en collaboration avec la maternelle Vivier.

#### PPMS : Exercice de confinement.

- Date : 01 juin 2017
- Type : Confinement
- Déclenchement de l'alarme : 10 h 11
- Participants : Toute l'école
- Temps de confinement : 4 minutes
- Remarques :
  - quatre portes n'ont pas été fermées à clé.
  - Les élèves des classes de CE2 B, CM2 B et Cm2 C ont rejoint les zones de confinement « alerte attentat » au lieu de revenir dans leurs classes.

### **4. Point coopérative.**

- Solde de la coopérative : 3 200€
- Les principales recettes :
  - Cotisation des parents.
  - Vente de chocolats.

- Participation de la mairie au financement de la classe vélo.
  - Photographie scolaire.
  - Don du magasin Lidl à l'école.
- Les principales dépenses :
    - Atelier de l'orage.
    - Matériel EPS.
    - Cotisation OCCE.
    - Projets dans les classes.

## **5. Temps forts.**

- 5.1. Interventions des gendarmes pour la sécurité routière: classes de CM2.
- 5.2. Accueil des nouveaux élèves : Lundi 12 juin 2017 à 17h30.
- 5.3. Semaine technologie du lundi 03 au jeudi 06 juillet 2017. Organisation d'atelier tous les matins. Les élèves seront répartis par groupe du CP au CM2.
- 5.4. Liaison GS-CP : mercredi 28 juin 2017.
- 5.5. Visite du collège : Le lundi 3 et le mardi 4 juillet 2017.

## **Questions des représentants des parents pour l'école**

### **6. Quelles sont les sorties prévues en cette fin d'année pour chaque classe?**

- 6.1. CP A, CP B, CP C, CE1 A et CE1 B : Parc floral La source – Orléans –, le 22/06/2017.
- 6.2. CE2 A et CE2 B : Parc floral La source – Orléans –, le 30/06/2017.
- 6.3. CM1 A et CM1 B : Provins, le 22/06/2017.
- 6.4. CM1-CM2 et CM2 A : Cinémathèque – Paris –, le 23/04/2017.
- 6.5. CM2 B et CM2 C : Forêt de fontainebleau, le 19/06/2017

Les enseignants utiliseront le solde du budget sortie scolaire pour des interventions en arts plastiques au premier trimestre 2017-2018.

### **7. Quel est le bilan de la classe transplantée «vélo à Chamarande»?**

Le bilan de la classe vélo à Chamarande, du 22 au 24 mai 2017 pour les classes de CM2 B et CM2 C, est très positif. Les trajets et le séjour se sont bien déroulés.

Le thème « au fil de l'eau » était très porteur et les activités nombreuses ont plu aux élèves.

Chaque classe avait un projet particulier :

- CM2 B : visite du belvédère.

- CM2 C : Projet de film.

- 

La vente de chocolats, de gâteaux et la participation de la maire (1 500€) ont permis un coût de séjour de 41 € par enfant.

Mme Lucas et Mr Blangeot remercient les nombreux parents qui ont été disponibles pour l'encadrement du trajet et du séjour et pour les ventes de gâteaux. Ils remercient également la mairie pour la subvention qui a été accordée.

Il y a quand même un point négatif : la cantine où les repas étaient en quantité et en qualité plus que médiocres !

## **Questions de l'équipe enseignante et des représentants des parents pour la mairie**

### **8. Prévision des travaux.**

8.1. Préau dans la cour n°1 : Les travaux sont prévus cet été.

8.2. Installation des vidéoprojecteurs dans les classes : le budget « Acquisition et Investissement 2017 » permettra d'installer trois nouveaux vidéoprojecteurs. La mairie n'a pas eu de subvention supplémentaire qui permettrait d'en installer plus.

Mr Ravaud fera remonter les classes pour que les travaux soient réalisés durant les grandes vacances.

### **9. Le nouveau gouvernement laisse libre au choix aux communes pour les rythmes scolaires (semaine à 4 jours ou semaine à 4 jours et demi), quelle est la volonté de la mairie? Les enseignants et les parents seront ils concertés? Et quand? Par quels moyens?**

En l'absence de texte de loi ou de décret paru au journal officiel, il n'est pas envisagé de modifier les horaires et les rythmes scolaires pour la prochaine rentrée. Mr le Maire informe le conseil d'école que le Conseil Supérieur de l'Education s'est prononcé contre le projet de « décret Blanquer » en date du 08 Juin 2017.

Les délais ne permettent pas à la mairie de réorganiser tous les services périscolaires et la restauration scolaire avant septembre. Une telle décision précipitée perturberait également le fonctionnement des associations.

En fonction des textes qui seront publiés, les modifications des rythmes scolaires feront l'objet d'une concertation durant l'année scolaire 2017-2018 avec tous les partenaires.

Les représentants des parents et les enseignants souhaitent un retour à la semaine de quatre jours dès que possible.

**La séance est levée à 19h30.**

**Bonnes vacances à tous !**

J. RAVAUD  
Directeur de l'école